

ENTRETIEN DU CANAL DE LA ROUTE D'URIAGE

Début février, une opération d'entretien et de curage du canal situé route d'Uriage (D 524) a été réalisée par une entreprise spécialisée. L'objectif étant de faciliter l'évacuation de l'eau lors des épisodes de crue qui touchent régulièrement ce secteur de Vizille. On se souvient des dernières intempéries de décembre qui avaient entraîné une montée importante du niveau d'eau et provoqué des inondations notamment sur le secteur du Mas et des Allas.

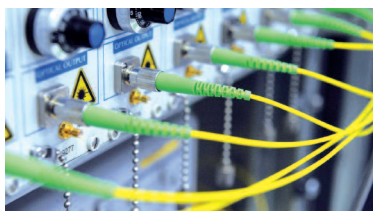


INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PASSERELLE

La nouvelle passerelle qui permet de relier le quartier de la Cité des jardins à l'avenue Maurice Thorez a été installée. Cet équipement est uniquement accessible aux piétons et aux cycles non motorisés.



DU RETARD POUR LES RACCORDEMENTS AU RÉSEAU DE FIBRE INTERNET



Nous sommes nombreux à nous interroger sur l'éligibilité de notre lieu d'habitation ou de travail au réseau de fibre à très haut débit (THT).

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a publié une carte qui permet d'obtenir la réponse. Il est ainsi possible de vérifier si votre logement sera prochainement raccordable, sur le site : <https://cartefibre.arcep.fr> (bien entrer son adresse exacte et le code postal dans le moteur de recherche de la carte).

Mais attention, les opérateurs (Free, SFR, orange...) ne sont pas tous encore en mesure de proposer immédiatement à leurs clients de souscrire un nouveau contrat pour la fibre. Après la consultation de cette carte, il est préférable de se rapprocher d'eux pour connaître précisément la date à laquelle votre logement sera éligible.

Devant le retard pris sur les opérations de raccordement, la mairie s'est rapprochée du département de l'Isère qui est le maître d'œuvre du déploiement de la fibre. L'objectif étant d'accélérer les branchements et de permettre aux personnes qui le souhaitent d'accéder enfin au très haut débit.

INTERDICTION DE STATIONNEMENT

Afin de permettre aux véhicules de secours d'accéder à la partie haute de la rue du Château du Roi, deux places de stationnement situées à l'intersection du chemin sous les vignes et du chemin du Prieuré vont être supprimées.



UNE ÉTUDE SUR LES CANAUX DE VIZILLE

La Commission locale de l'eau de Grenoble-Alpes Métropole accueillera prochainement un stagiaire qui va réaliser sur une période de six mois un travail sur nos canaux.



L'objectif est de :

- faire une cartographie précise des différents canaux qui traversent la ville ainsi que des différents équipements hydrauliques existants sur ces linéaires
- rencontrer tous les propriétaires et ayants droits de part et d'autre des différents linéaires et leur préciser leurs droits et devoirs
- réaliser un document de synthèse compilant toutes ces informations et devant faire « référence ».

DÉROULEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Cela n'aura échappé à personne, d'importants travaux de mise aux normes de notre réseau d'assainissement ont débuté mi mars. Divisés en plusieurs phases, le chantier devrait être mis en pause à l'approche de la saison estivale, avant de reprendre au mois d'octobre.

Ce chantier complexe, longtemps repoussé, impose la fermeture de nombreuses voiries importantes de la commune. Si rien n'est simple pour les habitants de Vizille, pour les automobilistes qui doivent emprunter des déviations, ni pour les commerçants du centre-ville et leurs clients, les nouveaux équipements qui sont mis en place vont enfin permettre à Vizille de ne plus rejeter les eaux sans être traitées.



Information importante : Les boutiques restent accessibles. C'est l'occasion de soutenir le tissu commercial local qui s'est organisé pour proposer des cartes de fidélité et un concours avec des lots à gagner.

Plus d'informations sur le site www.ville-vizille.fr - rubrique ACTU.